

Chef des secours aéronautiques

RNCP2641 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	344
Formacode(s)	42826
Code(s) ROME	K1705, H1303, I1503, I1301
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	04/01/2019
Date d'échéance	04/01/2024

Certificateur(s)

MINISTERE DES ARMEES · SIRET : 11009001600053
MINISTERE DES ARMEES · SIRET : 11009001600046

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
Centre de formation des techniciens de la sécurité de l'armée de l'air (CFTSAA)	—	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE
A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Au sein du ministère des armées, le Chef des secours aéronautiques est responsable de la capacité opérationnelle des moyens incendies mis à sa disposition et des moyens complémentaires lors des activités aéronautiques de la plateforme, qui lui permet d'assurer la protection du personnel naviguant, des passagers et des frets transportés. Lors d'un incident ou d'un accident aéronautique en zone aérodrome ou zone voisine aérodrome, il est en charge d'établir les prises d'information afin d'obtenir tous les renseignements nécessaires à la réalisation de l'intervention et du sauvetage. La visualisation de la situation et les différentes informations obtenues, lui permet de définir et mettre en place sa tactique d'intervention, afin de diriger efficacement la lutte contre l'incendie et de faciliter l'organisation des reconnaissances ainsi que la localisation et l'évacuation d'éventuelles victimes. Pour mener à bien cette mission opérationnelle, le titulaire, en fonction du niveau de protection de la plateforme aéronautique, dirige une équipe de secours aéronautiques allant de 05 à 14 personnes et coordonne jusqu'à 06 véhicule mousse aérodrome. Durant sa phase de permanence, le chef des secours est le garant du strict respect des normes de protection incendie dans le domaine de navigabilité aérienne et du maintien opérationnel de l'ensemble de secours aéronautique. En dehors de sa fonction de chef des secours, ce technicien expérimenté peut se voir attribuer le management d'un bureau opérationnel, technique et logistique ou être affecté en bureau maîtrise des risques

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- .Le (la) titulaire de la certification est capable de :
- Maîtriser la marche générale des opérations dans le domaine aéronautique ;

- Combiner les tactiques d'intervention sur feux localisés et feux généralisés d'aéronefs en fonction de l'environnement ;
- Diriger une ou plusieurs manœuvres de sauvetage aéronautique en fonction du type d'aéronef ;
- Maîtriser les techniques d'intervention spécifiques ;
- Maîtriser la mise en sécurité des aéronefs militaires et civils ;
- Recueillir des aéronefs militaires ou civils suite à une agression NRBC-e ;
- Assurer la sécurité du personnel intervenant ;
- Assurer le maintien des compétences professionnelles ;
- Gérer les ressources humaines et matérielles ;
- Communiquer en situation professionnelle avec les autorités supérieures ou transverses ;
- Utiliser les éléments de langage avec les autorités civiles et les médias ;
- Coordonner le travail d'une équipe au sein d'une cellule ou d'un atelier de l'ESIS ;
- Diriger les équipes affiliées aux ateliers techniques spécialisées ;
- Réaliser la traçabilité des maintenances de 1er et 2ème niveau des matériels incendie et des matériels de sauvetage ;
- Effectuer le suivi des échéanciers de contrôle des matériels roulants lourds incendie ;
- Assurer les évolutions documentaires techniques de l'escadron ;
- Maintenir la capacité opérationnelle des matériels incendie et de sauvetage ;
- Réaliser l'approvisionnement et le suivi comptable des matériaux de rechanges incendie ;
- Maîtriser les tactiques d'intervention incendie liées à l'aéronautique ;
- Exploiter les spécificités des véhicules d'intervention massive ;
- Maîtriser les règles relatives aux services de sécurités contre l'incendie des aéronefs ;
- Connaître la structure et l'organisation d'une plateforme aéronautique ;
- Maîtriser les règles de déplacement et de communication sur la plateforme aéronautique ;
- Connaître les principaux organes et éléments constituant les aéronefs ;
- Connaître les règles de construction des infrastructures aéroportuaires ;
- Définir les performances des matériaux de construction et produits d'aménagement ;
- Prévenir des dangers susceptibles de compromettre la sécurité des travailleurs ;
- Informer le chef d'établissement et les responsables d'escadron des mesures à prendre en matière d'incendie ;
- Maîtriser les réglementations techniques d'extinction manuelle ;
- Connaître les systèmes de sécurité incendie.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Au ministère des armées, en qualité de personnel militaire,
- Dans le secteur civil, les titulaires de la certification sont employées dans le cadre :
De sociétés d'exploitation aéroportuaire ou industrielle, où ils occupent des emplois dans les domaines de la prévention, de l'intervention et du secours ;
D'administrations publiques au sein des services départementaux de secours et d'incendie ;
Dans le cadre d'organisme de contrôle et de certification, tels que l'APAVE, ou ils exercent au sein de l'entreprises, des animations, des audits, des conseils dans la prévention des risques.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Chef de manœuvre dans le cadre de la protection aéronautique ;
 Coordinateur hygiène, sécurité et environnement ;
 Gestionnaire technique de la branche sécurité dans le milieu industriel ;
 Animateur qualité, sécurité et environnement ;
 Coordinateur prévention des biens incendie au sein de cabinet privé.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'obtention du statut militaire, sous réserve des conditions de recrutement en vigueur, est exigée par le ministère de la défense pour exercer cet emploi au sein du ministère de la défense.
 Pour exercer les fonctions de chef de manœuvre sur les plateformes aéronautique mixte de gestion militaire, le chef des secours aéronautique doit détenir un agrément « chef de Manœuvre » à jour, délivré par une structure de formation agréée par la DSAC. (Arrête du 18 janvier 2007, modifié Mai 2017).

La détention du certificat de Premiers Secours en Equipe de niveau 1 et 2 est exigée pour exercer cet emploi.
La détention de l'attestation de prévention niveau 1 est la qualification minimum exigée pour exercer au sein des bureaux maitrises des risques – Cellule prévention incendie.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 187 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (24 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel · tension 5/5 (Très élevée) G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle · tension 5/5 (Très élevée) G1X77 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance électrique, électronique et automatismes · tension 5/5 (Très élevée) H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel · tension 3/5 (Modérée) T4X62 — Ouvriers de l'assainissement et du traitement des déchets · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	24 593
Jugés difficiles à recruter	38 %
Emplois saisonniers	19 %
Familles professionnelles (FAP)	G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle G1X77 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance électrique, électronique et automatismes H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel T4X62 — Ouvriers de l'assainissement et du traitement des déchets

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS
Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION
A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE
Président :
Commandant du centre de formation des techniciens de la sécurité de l'armée de l'air
Membres :
Le directeur des études ou son représentant ;
Un maître instructeur ;

Le chef de la division formation ou son représentant ;
Le responsable de la formation ;
Les responsables « matières » concernés.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Président :

Commandant du centre de formation des techniciens de la sécurité de l'armée de l'air ou son représentant.

Membres :

Un représentant « employeur » ;

Un titulaire de la certification ;

Les instructeurs « matières » concernés.

Base légale

Date de décision	04/01/2019
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	04/01/2024

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP39527, RNCP4511

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/2641/>